

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLES

**Arrêté du 14 février 2008 fixant au titre de l'année 2008 le nombre de places offertes aux concours pour le recrutement d'inspecteurs des affaires maritimes, option technique (femmes et hommes)**

NOR : *DEVL0803373A*

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, en date du 14 février 2008, le nombre total de places offertes au titre de 2008 aux concours interne et externe pour le recrutement d'inspecteurs des affaires maritimes, option technique (femmes et hommes), est fixé à 4.

Ces places sont réparties de la manière suivante :

- concours interne : 2 ;
- concours externe : 2.